

ENQUETE MENAGES DEPLACEMENTS

Nos déplacements à la loupe

Comment et où se déplacent les angevins ? Combien de déplacements quotidiens les ménages opèrent-ils en moyenne et dans quel but ?

Pour répondre à toutes ces questions, Angers Loire Métropole va procéder à une enquête de grande envergure sur les habitudes de déplacements auprès de 3000 familles de toutes les communes du Pays Loire Angers, entre novembre et février 2012.

Objectifs : alimenter la réflexion sur le plan local de l'urbanisme (PLU) en cours d'élaboration, compléter les études déjà réalisées pour avoir une vision globale et cohérente de l'ensemble des déplacements sur le territoire : modes utilisés, nombre de déplacements, parcours, en s'appuyant sur des données plus récentes (la dernière enquête ménages datant de 1998).

Cette enquête, financée par Angers Loire Métropole est labellisée et subventionnée par l'Etat. Elle respecte donc la méthodologie définie par l'Etat et permet ainsi des comparaisons avec les nombreuses autres villes ayant initié ce type d'enquête.

Comment va-t-elle être réalisée ? 1650 ménages de l'agglomération vont être interrogés en face à face et 1300 personnes des autres communes du pays Loire Angers seront interviewées par téléphone.

Les habitants consultés seront informés par un courrier préalable leur expliquant la démarche et les modalités de l'enquête.

La participation des habitants à cette enquête est essentielle pour mieux appréhender l'organisation des déplacements et des transports, un enjeu fort de l'organisation du territoire angevin.

Contact : Angers Loire Métropole 02 41 05 50 00, pour toute question concernant cette étude.